



Construction d'un mur de soutènement en limite séparative

Par **toma53**, le 17/08/2012 à 17:36

Bonjour.

Ma maison est actuellement en construction mais malheureusement le terrain a un gros dénivelé (je ne sais plus le % de pente). Je suis en lotissement et en limite de propriété des deux côtés. Ma maison va être en limite au plus haut du terrain comme tous mes voisins (tous collés à droite :)) Pour mon voisin en dessous de moi mon terrain va être au niveau du terrain naturel à la fin de la construction. Pour celui du dessus je vais être du coup plus bas que le terrain naturel alors que lui y es.

J'ai donc prévu avec mon constructeur de mettre un isolant sur mon mur en limite du voisin du haut et environ 6 mètres de largeur de mur de soutènement pour retenir la terre. (ce que lui aussi a fait pour son voisin du haut).

Par contre mon voisin en bas veut que je retienne ma terre avec un mur et que je protège sa maison de l'humidité en isolant son mur alors que je suis au niveau du terrain naturel et lui en dessous et j'estime que je n'ai pas à payer pour les deux côtés.

D'avance merci.